



La commune de Saillon met au concours un poste d'

Apprenti(e) Agent(e) d'exploitation

Années scolaires 2019-2022

Secteur d'activité

Travaux publics.

Titre obtenu

Formation de 3 ans débouchant sur l'obtention d'un CFC d'agent(e) d'exploitation.

Conditions d'engagement

Avoir achevé la formation scolaire obligatoire.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2019 ou à convenir.

Renseignements

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au numéro de téléphone 027 743 43 06 ou sur www.orientation.ch.

Les offres avec curriculum vitae, photo, notes scolaires, copies des diplômes et certificats doivent être adressées avec la mention sur enveloppe « Agent d'exploitation » à : Commune de Saillon – Rue du Bourg 19 – 1913 Saillon, jusqu'au 14 décembre 2018.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.